



Mission

« ProLog-emploi a pour objectif d'accompagner la réinsertion de personnes bénéficiaires du Revenu d'Insertion en recherche d'un emploi durable. Un suivi individualisé est proposé par des conseillers¹ leur offrant ainsi l'opportunité de reprendre une activité dans le secteur hospitalier, médico-social et socio-éducatif.

L'association favorise et soutient le développement d'emplois au sein d'institutions de ce secteur et propose aux employeurs un outil qui facilite l'engagement, l'intégration et le maintien dans l'emploi. »

Processus d'admission / dossiers candidats

Les candidatures sont à transmettre uniquement à Mme Sandra Dupraz-Millius, responsable, par e-mail : sandra.dupraz-millius@prolog-emploi.ch

En principe, ce sont les conseillers/coachs des mesures d'insertion qui transmettent les dossiers à ProLog-emploi. L'AS est informé de la démarche. Les CSR peuvent également nous adresser des dossiers en direct, pour autant que les candidats remplissent les critères énoncés ci-après.

Les critères d'entrée de base :

- Etre au bénéfice du revenu d'insertion (**priorité** au RI social, mais également ouvert au RI professionnel). ProLog-emploi est aussi ouvert aux bénéficiaires de l'Unité-Commune ORP-CSR de Lausanne.
- Avoir un projet professionnel réaliste et clair (ProLog-emploi pourrait proposer un deuxième choix en adéquation avec le parcours de la personne et proche de la cible professionnelle, cependant le candidat a toujours le choix de refuser la proposition)
- Démontrer un réel intérêt pour le secteur socio-sanitaire, en connaître les impératifs et les particularités.
- Avoir une expérience professionnelle préalable (stage ou emploi) :
 - Remontant à deux ans, au maximum
 - La dernière expérience doit avoir duré au minimum une semaine sans interruption (ProLog-emploi se réserve le droit de pouvoir demander des compléments, ou nouveaux stages, s'il est estimé que le dossier de candidature ne pourra pas être envoyé en l'état aux clients ou si le pourcentage est trop peu élevé pour établir une évaluation du stage).
- Etre disponible et joignable pour la prise rapide d'un emploi
- Etre au bénéfice d'un permis de séjour valable, éventuellement en cours de renouvellement
- Les problématiques sociales ou autres (ex : problèmes de logement/addictions) sont réglées ou en voie de résolution. Dans tous les cas, elles doivent être suffisamment stabilisées afin de permettre la prise d'un emploi durable

¹ Le masculin vaut pour le féminin dans tout le document



- Avoir des solutions de garde d'enfants assurées pour toute la durée du CDD (vacances scolaires y compris, prévoir week-ends et jours fériés selon les horaires des établissements et le choix de la cible professionnelle, ainsi qu'en cas d'horaires pouvant débuter tôt et terminer en soirée)
- Etre apte à l'emploi, connaître les fondamentaux du monde professionnel (tenir ses engagements, gestion du rythme, des horaires, vocabulaire adapté, respect de la hiérarchie, des collègues, des bénéficiaires etc.)
- Etre motivé
- Si le candidat est envoyé par une MIS, il doit avoir suivi avec succès cette mesure préalable à son entrée à ProLog-emploi
- Un niveau de français permettant l'intégration professionnelle du candidat. Attention, ce critère peut différer selon le projet professionnel, notamment pour des postes en administration, où un niveau supérieur sera demandé. Pour les cours d'auxiliaire de santé Croix-Rouge, un niveau B1 à l'oral est requis (test de français effectué par la C-R avant toute entrée en formation). ProLog-emploi pourra proposer des cours de français en cours de mesure si nécessaire, mais il faut que le candidat puisse déjà être capable de comprendre les consignes et échanger avec les collègues, les supérieurs, les bénéficiaires/résidents.

Le mail d'accompagnement contient :

- Les coordonnées de l'AS ainsi que le no RI du candidat
- Une anamnèse du parcours du candidat
- Les problématiques rencontrées ou les freins potentiels à la reprise d'un emploi, ainsi que les ressources identifiées
- Un éclairage concernant l'intérêt pour le secteur socio-sanitaire, ainsi que le choix de la cible professionnelle

Les pièces jointes comportent :

- Un CV à jour et en version Word
- Une copie des diplômes et certificats/attestations obtenues (scan PDF)
- Les évaluations de stage(s) et bilan(s) de mesure (scan PDF)
- Une copie du permis de séjour (scan PDF)
- Une copie des certificats de travail, dont le dernier stage ou emploi effectué (scan PDF)
- Exceptionnellement, pourrait être demandé un extrait du casier judiciaire en complément

Divers

- Les possibilités de passerelles entre un stage et le CDD ProLog-emploi, chez le même employeur, sont évaluées par ProLog-emploi uniquement.
- Le candidat est informé et a validé que des données sensibles/personnelles le concernant sont transmises à ProLog-emploi, préalablement à l'entretien de rencontre (Loi sur la protection des données).



- ProLog-emploi informe les mesures d'insertion de la date de l'entretien de rencontre et donne également un feedback de celui-ci.
- Les coachs et l'AS sont informés de la fin de mesure et du résultat de la mesure. En cas de besoin durant la mesure, ProLog-emploi peut également contacter les partenaires (réseau) pour garantir un meilleur suivi des candidats.
- ProLog-emploi se tient disponible en tout temps pour les questions des partenaires, y compris avant l'envoi des dossiers de candidatures.
- ProLog-emploi informe les partenaires ponctuellement sur l'état des places disponibles.

Direction/partenaires/MISpartenaires/processusd admission/CVB/31.07.2018